

Villiers Info n° 2 - Juin 2009

Edito

Cela fait un peu plus d'un an que vous avez élu notre équipe municipale. Nous avions promis de vous tenir régulièrement au courant des sujets importants sur lesquels nous travaillons. Comme prévu voici notre Villiers Info n° 2.



Une tâche importante de début d'année pour

une municipalité, consiste à préparer et ensuite à voter le budget prévisionnel de la commune et les taux d'imposition : c'est fait depuis fin mars et nous allons vous le présenter.

En lisant ce numéro vous découvrirez que de nombreuses autres actions sont en cours, achevées ou en voie d'achèvement. Certaines sont très visibles et d'autres moins. Nous devons tout de même vous les rapporter ; c'est l'un des intérêts de faire paraître régulièrement un journal municipal.

Nombreux sont ceux qui nous ont dit leur satisfaction à propos de ce que nous avons déjà mis en place et qui transforme le village. C'est une grande satisfaction pour ceux qui ont travaillé. Vous pouvez constater que ce n'est pas fini car il y a fort à faire pour compenser ce qui n'a pas été fait dans le passé.

Nous sommes aussi très volontaires pour essayer d'animer le village, aidés en cela dans certains domaines par l'AVEB, l'association du village. Nous comptons déjà quelques belles réussites qui nous incitent à persévérer et à faire encore mieux. Nous avons encore de belles réalisations à vous présenter.

Le beau temps est là et les activités de loisirs de plein air comme la piscine, la pratique du tennis, les boules vont reprendre. J'en profite pour vous souhaiter à tous un bon été et de bonnes vacances.

Votre Maire Gilles GATTEAU

A I'honneur

ors des vœux du maire, rassemblés à la salle de la Bergerie, l'ensemble du conseil municipal, en présence de J.C. Mignon, de Lionel Walker et des élus de la Communauté de Communes du Pays de Bière, la population de Villiers a pu honorer Thérèse LENFANT, entourée de sa famille, pour ses nombreux services rendus à la commune lors de ses fonctions de conseillère et d'adjointe entre 1983 et mars 2008. Pour ces raisons, qui ont été rappelées par Violaine GATTEAU, dans un éloge où elle a mis en valeur la carrière de notre doyenne, à la demande de Gilles Gatteau, M. le Préfet de Seine et Marne Michel GUILLOT a nommé Thérèse LENFANT maire adjointe honoraire.

Au cours de cette sympathique réunion, Thierry Legrand, représenté par son épouse, a reçu la médaille d'argent du travail. Gilles Gatteau a félicité et remis des fleurs et un cadeau à Melle Caroline Cochet, pour ces nombreux titres de championne de France d'échecs et ses excellents résultats aux championnats d'Europe et du monde.

Cette manifestation s'est terminée par un excellent cocktail et un pot de l'amitié.

Claude PIERQUIN

Comité de rédaction

G. Gatteau, C. Pierquin, A. Rohel, V. Gatteau, A. Truchon, C.Pellissier, P. Hoffman.

Réalisation

Photolabo Hassler

4 rue Dancourt - 77300 Fontainebleau Tél. : 01 64 22 24 39 - www.photolabohassler.fr

A propos des finances

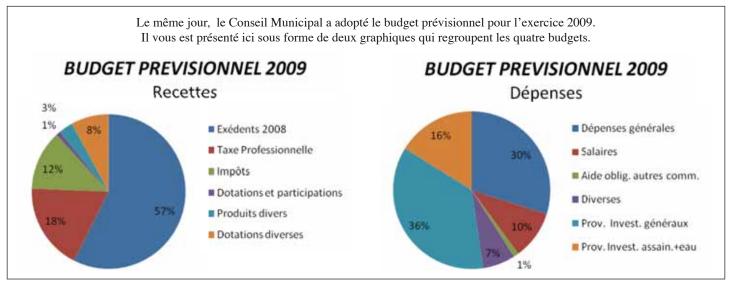
Chaque début d'année les municipalités doivent valider leurs comptes pour l'année écoulée. Cela a été le cas le 27 mars 2008 à Villiers en Bière où le Conseil Municipal a accepté les comptes de la commune présentés par le maire et ceux de la Trésorerie Générale.

Les chiffres présentés sont résumés dans le tableau qui suit :

	Fonctionnement		Investissements	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Principal	732 094	508 459	32 131	165 709
Assainissement	22 458	74 452	0	6 399
Eau	0	6 289	0	16 744
CCAS	0	153		

Comme il n'était pas dans les habitudes de la précédente municipalité de vous présenter et de vous commenter les comptes de la commune, il est nécessaire aujourd'hui de vous donner quelques informations comparatives.

- Les recettes sont très logiquement assez semblables à celles de 2007 (+5%), et elles ont couvert nos dépenses.
- Les dépenses de fonctionnement ont été en assez nette augmentation par rapport à 2007 (environ 16%) exclusivement parce qu'une campagne importante de travaux d'entretien a été lancée qui touche le patrimoine communal et le domaine public.
- Les dépenses d'investissements ont été en forte augmentation (presque triplées) suite à l'achat de matériels pour les agents techniques, le secrétariat, la mairie, l'entretien des salles communales et la bibliothèque, ainsi qu'à cause de la réalisation d'opérations fortes pour l'amélioration du patrimoine communal (réfection du terrain de tennis, piscine, massifs de fleurs, voirie.....), alors que la municipalité précédente faisait très peu d'investissements.



Ils nécessitent de vous faire quelques commentaires :

Vous pouvez constater que si on fait abstraction des excédents 2008 importants reportés en 2009, les recettes que nous connaissons déjà avec assez de précision, sont en grande partie issues des impôts (les impôts fonciers et la taxe professionnelle), ce qui explique que nous sommes très attentifs à ce que le gouvernement va décider pour la taxe professionnelle. Une suppression totale ou partielle changerait forcement notre capacité d'auto-investissement en gros entretiens et investissements qui est aujourd'hui tous budgets confondus de l'ordre de 250000€/an.

Comme l'année passée les dépenses non ordinaires prévues par le Conseil Municipal concernent deux thèmes principaux :

- > Des opérations de gros entretien du patrimoine communal :
 - Le démoussage et l'entretien des toits des bâtiments communaux
 - Le fleurissement du village et le remplacement des arbres de « la bergerie »
 - Le <u>projet</u> de réfection de l'entrée du parc
 - Des travaux à réaliser sur les réseaux assainissement et eau potable
 - La réhabilitation de quelques pièces au premier étage de la mairie
- De nombreux investissements, pour des réalisations dont certaines sont très lourdes et envisagées sur plusieurs années ou à finaliser (projets):
 - La nouvelle station d'épuration
 - Le projet de la rénovation de la piscine

- L'éclairage de l'église
- Le changement des candélabres de l'éclairage public et la modification de certains éclairages
- Le <u>projet</u> d'installation d'une pompe à chaleur à la mairie
- Le <u>projet</u> de réalisation d'une 1ère tranche d'ajout de bornes à incendie (y compris la suppression de canalisations en plomb)
- La création d'une plate-forme de compostage (y compris l'achat d'un broyeur)
- La réfection de la route d'Orsonville
- Une tranche études pour la rénovation des locaux techniques municipaux
- Une participation à la construction d'une voie verte entre le rond point de la Justice et l'autopont de la RD372
- L'achat de mobiliers ou de matériels d'équipement
- La mise en place d'un périmètre de protection de sécurité sanitaire autour du château d'eau

Pendant cette réunion le Conseil Municipal a également voté les taux d'imposition et il a décidé de ne pas les modifier soit :

Taxe d'habitation	8,90 %
Taxe foncière sur le bâti	7,68 %
Taxe foncière sur le non bâti	19,00 %

Le tableau comparatif des taux votés dans d'autres communes voisines, que faute de place nous montrerons que dans un prochain journal, met en évidence la faible imposition appliquée sur le foncier (*en particulier le non bâti*) et notre positionnement moyen pour la taxe d'habitation.



HORAIRES

D'OUVERTURE

DE LA PISCINE

HHN

Mercredi, Samedi et dimanche : de 14h 45 à 20h 15

Lundi: 16h15 à 19h.45

Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi : 14h.15 à 19h45

Samedi et dimanche: de 13h.15 à 20h.15

AOUT

Lundi: 16.h45. à 19h.45h

Mardi, Mercred, jeudi et vendredi : 13h.45 à 19h.45

Samedi et dimanche: de 13h.15 à 20h.15

SEPTEMBRE

Mercredi, Samedi et dimanche: de 14h 45 à 20h 15 Ne pas oublier d'actualiser votre carte en mairie. Elle vous sera demandée à la piscine

Rappel: 2 invités sont autorisés par famille résidant à Villiers en Bière.

Les règles d'accès au bassin ainsi que les modalités sont affichées sur les lieux (règlement intérieur, POSS et consignes des surveillants de baignade)

Claude PIERQUIN

TENNIS: Quelques points du règlement

- Pour permettre l'alternance entre joueurs, notamment les week-ends et autres jours de possible affluence, il faut réserver le court avec le badge, au maximum 48 heures à l'avance, pour une heure seulement, et par au moins deux joueurs (avec un badge visiteur pour les extérieurs).
- Seule la pratique du tennis est autorisée sur le court (ballons, vélos, etc en sont interdits).
- Une tenue adaptée est requise.
- Pour le bien-être de tous, prière de laisser les lieux propres. Une poubelle est à votre disposition à cet effet.
- Pas plus de quatre joueurs sur le court.
- Les animaux sont interdits sur le court.
- L'utilisation de la chaise d'arbitre est sous la responsabilité des parents pour les enfants de moins de 12 ans.
- En quittant les lieux, merci de bien veiller à fermer les accès.(un badge sera bientôt disponible au bureau de la mairie moyennant une participation de 5 €).
- Le stationnement des véhicules est **obligatoire pour tous**, à l'entrée du parc.

Claude PIERQUIN

TRAVAUX et ESPACES VERTS

Avec le printemps est arrivée la période des premières tontes et la préparation des massifs et jardins. Place de la mairie, un nouveau massif a été créé et des plantes vivaces ont été plantées. Dans les prochains jours les plantes annuelles seront mises en place, Il en est de même pour les nouveaux massifs du parc de la mairie et du lotissement d'Orsonville.

Dans le cadre du fleurissement communal, vous avez pu découvrir depuis début juin, des vasques fleuries sur les candélabres et consoles.

Les jachères fleuries ont été semées. Cette année il a été choisi un mélange de fleurs moyennes et hautes tiges qui vous permettront, si tout va bien, de composer de jolis bouquets.

Nous participons pour la première fois au concours des villages fleuris patronné par le conseil général de Seine et Marne et les offices de tourisme.

Nouvelles du village

Avec le printemps, le démarrage du chantier de dé moussage, de réfection des toitures, et des bâtiments de la commune a commencé. De mémoire de villageois on ne se rappelait plus de la couleur des anciennes tuiles de nos bâtiments!!

Depuis plus d'une semaine, vous avez pu découvrir l'éclairage qui met en valeur l'Eglise Saint Eloi.

Les éclairages de type led à très basse consommation ont été utilisés : consommation annuelle estimée : moins de 34 € !!!

Dans le courant du mois de juin, la benne à végétaux mise à disposition dans le parc de la mairie va changer. En effet la mairie va traiter la destruction et la valorisation des déchets verts sur une plateforme de compostage située dans le bois du cimetière. Un broyeur à végétaux a été acheté pour faire ce travail. Vous pourrez bientôt, sur rendez-vous à la mairie, venir chercher du paillage et du compost.

Christian PELLISSIER

EN MUSIQUE...

Il est toujours agréable d'avoir à parler de faits plaisants. Le 15 février 2009, nous avons eu l'avantage de nous



laisser transporter par la légèreté des notes de l'épinette émises sous le doigté de M Erdos, habitant de notre commune. M Erdos nous a fait apprécier les musiques harmonieuses, gaies, parfois nostalgiques de George Gershwin, Jérome Kern, Duke Ellington, Horace Silver, Cole Porter, Chick Corea... et nous a fait profiter d'une chanson française aménagée dans un style baroque «La Mer» de Charles Trénet. Quelques regrets quand même de ne pas avoir vu beaucoup d'habitants de notre commune, jeunes et moins jeunes ; la musique adoucit les mœurs...néanmoins, un public des communes voisines a su profiter de cette petite sortie ensoleillée.

Les notes enjouées et néanmoins apaisantes que M Erdos a su nous faire entendre ont laissé planer un calme et une écoute sereine dans notre salle des Granges.

Par l'intermédiaire de notre journal municipal, nous adressons encore un grand merci à notre auteur compositeur.

Violaine GATTEAU

REPAS DES ANCIENS DU 12 FÉVRIER

La salle de la Bergerie a connu cette année son quatrième repas dansant des anciens, rencontre des 10 villages des Pays de Bière, en présence de sa présidente Colette Gabet, accompagnée de Gilles Gatteau le maire et de Roger Lescure, président des Anciens Combattants. Un savoureux repas était servi aux convives, animé par l'orchestre Almédo qui a fait virevolter les couples sur la piste de danse. Cette manifestation qui regroupe chaque année une centaine de convives a permis de tisser un lien social entre des personnes de différents villages.

Claude PIERQUIN

Villiers au cœur de la CULTURE et des ARTS

Du 28 mars au 5 avril 2009, pour la première fois, 13 communes du canton de Perthes-en-Gâtinais se sont engagées autour de la manifestation « **Une commune**,

Un Art en Festival »

Des expositions, des ateliers et des spectacles ont eu lieu dans différentes communes. Concernant Villiers en Bière, les trois salles des fêtes ont accueilli de nombreuses disciplines artistiques (peinture, sculpture, gravure, céramique, vitrail, enluminure, dessin, aquarelle, pastel, photographie et bien d'autres encore...)

De nombreux artistes ont présenté leur art et leur

savoir faire et ont pu durant ces 10 jours, créer des rencontres avec le public.

Cette manifestation a été présidée par Lionel Walker Conseiller général du canton de Perthes, Colette Gabet Présidente de la Communauté de communes « Pays de Bière », Alain Sauret Président de la Communauté de communes « Seine-Ecole » et Gilles Gatteau Maire de Villiers en Bière, en présence des maires et des élus des communes de Barbizon, Boissise le Roi, Chailly en Bière, Cely en Bière, Fleury en Bière, Perthes en Gâtinais, Pringy, Saint Germain sur l'Ecole, Saint Martin en Bière, Saint Sauveur sur l'Ecole et Villiers en Bière

Jean Pierre CHAILLOU, artiste peintre, était l'invité d'honneur et nous avons été éblouis par ses trompe l'œil.

Cette semaine artistique ensoleillée fut une réussite sur l'ensemble des communes et tout particulièrement à Villiers en Bière puisque **1580 personnes** ont fréquenté nos salles des fêtes durant ces 10 journées (1200 pour les expositions, 300 lors de l'inauguration et 80 pour le pot de clôture sans oublier les 32 visiteurs qui ont eu le plaisir de découvrir notre église Saint Eloi en présence de Philippe Dothée).

Réussite qui ne peut que nous inciter à poursuivre dans ce sens et vous dire : « A l'année prochaine pour une autre exposition »

Claude PIERQUIN

AVEB 1 an, l'heure du bilan

L'association compte aujourd'hui plus de cinquante adhérents ce qui peut être considéré comme un bon début.



La section country a organisé son premier bal avec l'orchestre El Dorado et ce fut un succès avec plus de 140 participants et une super ambiance tout au long de la soirée. Nous avons même reçu les félicitations des autres clubs pour la qualité de l'organisation. Seul bémol, la faible participation des habitants du village. L'année 2009/2010 se prépare avec quelques changements:

- modification des horaires de la gymnastique : deux cours d'une heure le lundi soir et le jeudi soir au lieu d'un cours de deux heures, jugé trop long.
- Création d'une section Tai Ji Quan le mercredi soir (Testé le 20 juin pour les amateurs).
- Une baisse des tarifs pour les habitants.

L'AVEB en collaboration avec la mairie, organisera son premier vide-grenier, réservé aux particuliers, le dimanche 27 septembre 2009. Des emplacements gratuits de 4 mètres seront disponibles pour les habitants. Les modalités d'inscription seront disponibles sur le site de la mairie.

L'assemblée générale de l'AVEB aura lieu le 24 juin 2009 à 19H15 dans la salle de la bergerie.

Pascal HOFFMAN

Yannick : jeune passionné de papillons et de reptiles



Si vous rencontrez Yannick PEIXOTO, ce jeune Villierenbièrois de 19 ans et surtout si vous avez l'occasion d'échanger avec lui sur les reptiles, les papillons et les plantes vertes, vous serez étonnés par la richesse de ses connaissances sur ces sujets et tout particulièrement sur la faune et la flore de Madagascar. Cette passion découverte très jeune, est née dans les campagnes de Seine et Marne mais aussi au Portugal où il a chassé très tôt les papillons et attrapé des lézards dont le plus beau spécimen pour un jeune amateur, le lacerta lépida (animal qui peut atteindre 80 cms) fut une de ses principales prises pour sa collection.

Sa chambre, trop petite pour un garçon qui sort à peine de l'adolescence, est un mini hall d'exposition de la vie et de la nature, avec des insectes, des lézards et des plantes vertes.

Tout en portant un grand intérêt pour les espèces du monde entier, Yannick élève quelques spécimens de sauriens de Madagascar : furcifer pardalis (caméléon panthère), phulsuma madagascariensis grandis (gécko diurne) et phulsuma quadriocellata parva dans des terrariums construits et aménagés par ses soins et agrémentés de plantes vertes qu'il fait pousser dans une serre prévue à cet effet. Même la nourriture pour ses petits pensionnaires est

aussi naturelle avec des grillons, des criquets et des vers à farine.

Sa passion pour les coléoptères (scarabées d'Afrique) qu'il élève aussi dans un terrarium ainsi que pour les lépidoptères (papillons) dont il possède une très belle collection, a évolué car avec l'âge, Yannick est passé du stade de « chasseur-collectionneur » au stade de protecteur de la nature et de l'environnement. En effet, s'appuyant sur une documentation importante, il connait non seulement tous les noms scientifiques des reptiles et des insectes, mais aussi il les observe et étudie leurs modes de vie. Très préoccupé par la défense de l'environnement, il milite pour la protection et le respect de la nature.

Ses projets ? Bien sûr, il aimerait poursuivre ses recherches dans le monde animalier, aller à Madagascar et travailler dans le domaine de la protection de la nature, la lutte contre la déforestation qui sévit dans ce pays et la protection de certaines espèces en voie de disparition. Actuellement, il travaille dans les travaux publics et souhaite faire une formation de chef de chantier et devenir conducteur de travaux.

En attendant, il continue à évoluer dans sa petite chambre qu'il souhaiterait agrandir, au milieu de ses animaux et de ses plantes, les observant, les soignant, faisant de l'expérimentation dans le respect de la nature. Yannick est un jeune garçon heureux et bien dans sa peau, passionné par ce qu'il fait. Si vous le rencontrez, n'hésitez pas à lui parler de ses grillons, ses lézards, ses papillons et ses plantes... Ce sera un bonheur pour lui de vous faire partager cet amour de la nature et pour vous un grand plaisir de découvrir comme dans un livre tout un monde de vie et de couleurs.

Claude PIERQUIN (

Vacances tranquilles

l'instar des années précédentes, « l'opération tranquillité vacances » mise en place en partenariat avec les communes et le commissariat de Dammarie les Lys est relancée tout en rappelant quelques précautions simples pour lutter contre les vols.

À l'occasion des absences prolongées du domicile, les personnes intéressées peuvent fournir leurs adresses et numéros de téléphone ou celles d'une personne à contacter ainsi que les périodes d'absence au chargé d'accueil du commissariat au 01.64.79.41.00.

Ces informations sont nécessaires pour dresser une cartographie des maisons ou résidences inoccupées sur les communes. Ainsi, les services de surveillance seront accentués sur ces habitations. Quelques recommandations afin de se prémunir contre les cambriolages :

- Verrouiller portail, portes d'entrée, de garage, de cabanon de jardin, volets et fenêtres.
- Ne pas déposer de sac à main, portefeuille, cartes bleues, chéquiers, téléphones portables ou clés de voiture dans les entrées.
- Remiser les voitures dans les garages et enlever les clés du contact.
- En cas d'absence prolongée, prévenir la brigade en indiquant une personne à contacter, ou à défaut la société de télésurveillance mandatée.
 Faire relever régulièrement son courrier dans la boite à lettres.
- Prévenir les voisins les plus proches de son absence.
- Alerter la brigade de tout comportement ou véhicules suspects (01.64.79.41.00 ou le 17 de jour comme de nuit).
- A tout moment, n'hésitez pas à relever le numéro et le type de voiture pour tout véhicule suspect.

NOUVELLES BRÈVES

Animation

 Dimanche 12 juillet 2009 de 14h à 18h à la Bergerie, un loto est organisé par l'association des étudiants du DEUST (Travail Social de l'Université d'Evry) pour contribuer à la création d'un établissement scolaire aux Burkina Faso ainsi que pour financer une partie du matériel scolaire.

L'équipe d'animation qui souhaite également organiser une soirée à thème vers la mi-novembre, le noël des enfants et le réveillon du jour de l'an, reste à votre écoute et étudie toutes suggestions.

- Samedi 12 septembre 2009 : comme l'année dernière, le comité « animation » organise pour les jeunes et les adultes, un après midi sportif avec soirée festive.
- Dimanche 27 septembre : vide grenier organisé par l'AVEB et la mairie.



Nouveau site de la Commune de Villiers-en-Bière : mairievilliersenbiere.fr

Sur ce site vous trouverez tout ce qui touche de près ou de loin à la vie de notre village, que ce soit une démarche administrative ou un service, la gestion municipale proprement dite, une actualité ou une manifestation culturelle ou festive ponctuelle.

Naissances

• M. et M^{me} HOFFMAN sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite fille *Diane le 27 février 2009*. Quatre kg pour 50cm tout le monde est heureux surtout Ethan qui devient grand frère.

- M. et M^{me} Gatteau sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite fille *Floriane*.
- M^{me} Marical, secrétaire de la mairie, a eu la joie de nous annoncer la naissance de sa petite fille *Léana le 7 mai* dernier.

L'église St. Eloi cambriolée.

Notre église, beau patrimoine de notre village a été cambriolée en février 2009. Trois mariages y avaient été célébrés en 2008, des messes y ont lieu au cours de l'année. Il est triste d'avoir vu disparaître, entre autres, les quatre fleurons que nos agents



municipaux avaient remis en état en 2007 et qui ornaient l'autel, ainsi que la grosse Bible rouge qui était sur son support. Le tabernacle a été forcé et le ciboire, la patène et la sonnette qui émettait un son pur ont disparu. D'autres objets du culte qui se trouvaient dans le confessionnal situé dans la partie presbytère n'ont pu être décrits faute d'informations.

Violaine GATTEAU

Opération « bouchons »

L'IME « Clairefontaine » (Croix Rouge Française) située à Arbonne la Forêt, récupère les bouchons de bouteilles plastiques en vue de les recycler. Cette opération a pour but d'obtenir des subventions pour l'achat de fauteuils roulants pour leur centre. Au même titre que les cartouches d'encre et les piles usagées, la Mairie de Villiers en Bière servant de relais n'hésitez pas à venir y déposer vos sacs de bouchons.

Claude PIERQUIN